Saint-Rémy-lès-Chevreuse (78) : le maire demande une meilleure protection de certains mineurs délinquants

15/08/2019 à 15h06

Face à une hausse des délits à Saint-Rémy-lès-Chevreuse (Yvelines), le maire a interpellé la garde des Sceaux Nicole Belloubet pour modifier la justice pénale des mineurs. (…)

Dans [sa] lettre, adressée à la ministre de la Justice, Dominique Bavoil explique (…) : « Les forces de gendarmerie ont procédé à des interpellations de « mineurs migrants », vraisemblablement issus de filières criminelles ; ces délinquants, dont certains ont fait l'objet de maintes arrestations, avant d'être rapidement libérés, se trouvent donc en capacité de poursuivre leurs délits notamment sur notre territoire. » (…)

Si le maire reconnait ne pas avoir de solution à proposer, il estime nécessaire le suivi et l'aide à la réinsertion de ces jeunes pour les éviter de retomber dans la délinquance. « L'ordonnance de 45 protège l'enfance délinquante et elle est nécessaire mais il faut l'adapter à notre époque, avec des mineurs qui sont les instruments de personnes beaucoup plus aguerries. Les mineurs migrants sont victimes d'une forme d'esclavage moderne et la loi ne les protège pas, ce sont des doubles victimes de la situation. »

Actu.fr